



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 4 novembre 2022

Présidente : Mme Nathalie COCHENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

RESERVES et HOMOLOGATIONS – DATE D'APPLICATION le MARDI 8 NOVEMBRE 2022

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEE des 22 et 23 OCTOBRE 2022

COUPE ARTOIS DRAMEZ U18

Rencontre 25319108 : FC HINGES FC LILLERS FC 1

Observations d'après match de HINGES, pour erreur de jugement de l'arbitre, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/1 tirs au but 3/1

Droits confisqués

Amende de 17 € à HINGES

JOURNEE des 30 OCTOBRE et 1er NOVEMBRE 2022 (Spécial Coupes)

COUPE ARTOIS SENIORS (4EME TOUR)

Rencontre 25331912 : CSAL SOUCHEZ – FC CALONNE (b)

Réserve d'avant match de SOUCHEZ sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de FC CITE 6 CALONNE RICOUART, pour le motif suivant : des joueurs du club FC CITE 6 CALONNE RICOUART sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par CALONNE RICOUART CITE 6 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 2.

Droits conservés

COUPE PLATEAU SENIORS (2EME TOUR)

Rencontre 25331928 : BEAUMETZ SUD ARTOIS – SSCP WINGLES (b)

Réserve d'avant match de BEAUMETZ WANQUETIN sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de WINGLES pour le motif suivant : des joueurs du club de WINGLES sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par WINGLES 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 - 4.

Droits conservés

Rencontre 25331940 : ES VENDIN le VIEIL – SC SAINT NICOLAS (b)

1/ Réserve d'avant match de VENDIN le VIEIL sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de SAINT NICOLAS LEZ ARRAS, pour le motif suivant : des joueurs du club de SAINT NICOLAS LEZ ARRAS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par SAINT NICOLAS 1.

Résultat acquis sur le terrain. 3 - 6.

Droits conservés

2/ Réclamation d'après match de l'ES VENDIN sur l'ensemble de l'équipe de SAINT NICOLAS susceptibles d'avoir joué dimanche 30 octobre à 16 h avec l'équipe C ce qui porterait qu'ils auraient joué y a moins de 48 h.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, le délai entre 2 rencontres est de 2 jours consécutifs (Article 124 des Règlements Généraux du District ARTOIS).

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 - 6.

Droits conservés

COUPE CICA SENIORS (2EME TOUR)

Rencontre 25293545 : AJ RUITZ (b) – AFC LIBERCOURT (b)

Réserve d'avant match de RUITZ sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de LIBERCOURT pour le motif suivant : des joueurs du club de LIBERCOURT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain. Réserve confirmée, appuyée, recevable dans la forme

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par LIBERCOURT 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 3.

Droits conservés

Rencontre 25293552 : CS LIEVIN DIANA (c) – VAL SENSEE VIS (b)

Réserve d'avant match de VAL SENSEE sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de DIANA LIEVIN pour le motif suivant : des joueurs du club de DIANA LIEVIN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée, recevable dans la forme

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par DIANA LIEVIN 1 ou 2.

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 - 2.

Droits conservés

COUPE ARTOIS VETERANS (2EME TOUR)

Rencontre 25293579 : BULLY CHARCOT – RIVIERE U.S.

Match arrêté à la 17^{ème} minute pour insuffisance de joueurs à RIVIERE sur le score de 6 - 0.

Résultat : BULLY CHARCOT – RIVIERE : 6 (Six) - 0 (Zéro)

Amende de 14 € à RIVIERE.

FORFAITS – JOURNEE DES 22 et 23 OCTOBRE 2022

SENIORS D7 – GROUPE C

Rencontre 25053079 : RC LOCON (b) / AS AUCHY (b)

1^{er} forfait de LOCON

AUCHY bat LOCON par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à LOCON

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre 25053371 : AS PONT à VENDIN (b) / FC DAINVILLE (b)

1^{er} forfait de DAINVILLE

PONT à VENDIN bat DAINVILLE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à DAINVILLE

Match retour à PONT à VENDIN

VETERANS A 7 – GROUPE A

Rencontre 24951892 : AS SAILLY LABOURSE / US HESDIGNEUL

1^{er} forfait d'HESDIGNEUL

SAILLY LABOURSE bat HESDIGNEUL par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à HESDIGNEUL

Match retour à SAILLY LABOURSE

Rencontre 24951895 : RCV KENNEDY / FC CAMBLIN

1^{er} forfait de CAMBLAIN

KENNEDY bat CAMBLAIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à CAMBLAIN

Match retour à RCV KENNEDY

VETERANS A 7 – GROUPE F

Rencontre 24952343 : ES LAVENTIE / OLYMPIQUE BURBURE

1^{er} forfait de BURBURE

LAVENTIE bat BURBURE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à BURBURE

Match retour à LAVENTIE

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE A

Rencontre 25002897 : ES DOUVRAIN / E. MERICOURT-AVION

1^{er} forfait de DOUVRAIN

E. MERICOURT-AVION bat DOUVRAIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à DOUVRAIN

Rencontre 25002898 : ASSB OIGNIES / USO DROCOURT

2eme forfait de DROCOURT

OIGNIES bat DROCOURT par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à DROCOURT

Match retour à OIGNIES

U16 FEMININES A 8 – GROUPE B

Rencontre 25209695 : FC BOUVIGNY / EC MAZINGARBE

1^{er} forfait de MAZINGARBE

BOUVIGNY bat MAZINGARBE par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à MAZINGARBE

COUPE LEBAS U 18

Rencontre 25289435 : AAE AIX / US PAS (b)

Forfait de PAS

AIX bat PAS par forfait - score 5/0.

Amende de 7€50 à PAS

COUPE ARTOIS U15

Rencontre 25288964 : ES AGNY / US COURCELLES

Forfait de COURCELLES

AGNY bat COURCELLES par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à COURCELLES

COUPE POUILLY U15

Rencontre 25289932 : AS VIOLAINES / SC AUBIGNYSAVY

Forfait d'AUBIGNYSAVY

VIOLAINES bat AUBIGNYSAVY par forfait - score 5/0.

Amende de 7€50 à AUBIGNYSAVY

COUPE ARTOIS U16

Rencontre 25289427 : AS VENDIN / AAE DOURGES

Forfait de VENDIN

DOURGES bat VENDIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à VENDIN

U13 D2 – GROUPE E

Rencontre 25073721 : OF ARRAS / CS AVION (d)

1^{er} forfait d'AVION

ARRAS bat AVION par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à AVION

U13 D3 – GROUPE J

Rencontre 25090082 : ES SAINTE CATHERINE / US ARLEUX

1^{er} forfait d'ARLEUX

SAINTE CATHERINE bat ARLEUX par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à ARLEUX

U13 D4 – GROUPE I

Rencontre 25091361 : ES SAINTE CATHERINE (b) / FC TILLOY

1^{er} forfait de TILLOY

SAINTE CATHERINE bat TILLOY par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à TILLOY

U13 D4 – GROUPE J

Rencontre 25091389 : US NOEUX (d) / FC LA COUTURE (b)

4eme forfait de LA COUTURE

FC LA COUTURE : FORFAIT GENERAL

Amende de 40 € à LA COUTURE

U11 – D3 – GROUPE H

Rencontre 25059817 : ES SAINTE CATHERINE (b) / FA ARRAS (d)

1^{er} forfait d'ARRAS

SAINTE CATHERINE bat ARRAS par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à ARRAS

U11 D4 – GROUPE A

Rencontre 25070894 : BETHUNE STADE (d) / UC DIVION (b)

1^{er} forfait de DIVION

BETHUNE bat DIVION par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à DIVION

U13 FEMININES A 8 – GROUPE B

Rencontre 25201859 : ES ANZIN / SCPP WINGLES

1^{er} forfait de WINGLES

ANZIN bat WINGLES par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à WINGLES.

Match retour à ANZIN

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente
Nathalie COCKENPOT

Le Secrétaire
Marc TINCHON